

Nombre de Conseillers en exercice : 13	Nombre de Membres Présents : 9	Nombre de Membres Votants : 11	Date de la convocation : 28 septembre 2018
--	--------------------------------	--------------------------------	--

L'an deux mille dix huit, le trois octobre, le Conseil Municipal de la Commune de ESPÉRAZA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur REVERTE Georges, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. G. REVERTE, F. MALFANT, V. ORTIZ, P. CROS, C. PRIOUL, J. ROSSEL, D. MEKKI-KHALFA, J-C. TOLLON, C. JAULENT.

PROCURATIONS : M. G. GILLION à Mme V. ORTIZ - Mme K. MOLES à M. G. REVERTE

ABSENTS : M. P. RIVANO – Mme D. BARATA

La séance débute à 20 H 45, Mme Christelle JAULENT, volontaire, est désignée secrétaire de séance.

M. REVERTE demande la suppression du point n° 8 de l'ordre du jour pour complément d'information.

-----O-----

I - DELIBERATIONS

1 - CRÉATION D'UN EMPLOI CIVIQUE

M. REVERTE expose au Conseil qu'il serait utile d'embaucher, dans le cadre des contrats de service civique, un jeune entre 18 et 25 ans pour assurer l'encadrement de jeunes enfants en atelier périscolaire, d'intervenir en bibliothèque, auprès des personnes âgées. Le contrat est d'une durée de 1 an à raison de 24 h/semaine. Le jeune perçoit une rémunération mensuelle de 467,34 € payée par l'État à laquelle s'ajoute une contribution communale de 106,94 € (soit 1 283,28 €/ an). **Conditions à remplir** : être âgé de 18 à 25 ans, de nationalité française ou ressortissant de l'U.E, être titulaire du BNS (Brevet National de Secouriste), aimer le travail social auprès de publics de classes d'âges très éloignées. **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

2 - CRÉATION DE 5 EMPLOIS CDD POUR ASSURER LES OPERATIONS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 17 JANVIER AU 16 FEVRIER 2018

M. REVERTE fait part que notre commune est concernée par le recensement quinquennal qui aura lieu **du 17 janvier au 16 février 2019**. Chaque personne recensée pourra répondre au questionnaire du recensement par internet. La réponse sur questionnaire papier reste possible. Pour ce faire il est nécessaire pour cette même période de procéder à l'embauche à temps complet, de 5 agents recenseurs. Le coût de l'opération est remboursé par l'État. **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

3 - CRÉATION D'UN EMPLOI PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC) POUR LE MUSÉE

M. REVERTE expose à l'Assemblée qu'afin de conserver une année de plus un contrat aidé (handicap) sur le musée de la chapellerie, il est nécessaire de conclure un contrat P.E.C. Celui-ci est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi d'un an, de 20h/semaine, payé au SMIC (1173€/mois) et aidé à 50 % par l'État. **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

4 - MISE EN PLACE ET MODALITE D'APPLICATION DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS

M. REVERTE informe le Conseil que le compte épargne-temps sera appliqué aux agents publics de la collectivité, qui remplissent les conditions prévues par la réglementation, selon les modalités fixées par le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 et de dispositions particulières. **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

5 - PRIME DE FIN D'ANNÉE

M. REVERTE propose d'adopter le montant 2018 de la prime de fin d'année du personnel communal qui est de 51 196 €. **ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

6 - CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL RELATIVE AU RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE

M. REVERTE rappelle que notre bibliothèque a évolué en médiathèque et atteint le plus haut niveau de « Bibliothèque-ressource », sous l'impulsion successive de ses équipes de direction et des investissements de la municipalité. Pour fonctionner, notre bibliothèque-ressource est en convention avec la Bibliothèque départementale de l'Aude (BDA) qui lui fournit des prestations. La BDA, propose une nouvelle convention, par laquelle ces prestations sont renouvelées dans le cadre d'une adhésion au réseau départemental de bibliothèques de l'Aude. **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

7 - AIDE AU FONCTIONNEMENT DE L'E.S.E. POUR L'ANNÉE SCOLAIRE EN COURS

Mme ORTIZ présente le budget prévisionnel de l'ESE pour l'année scolaire 2018/2019. Ce budget est revu à la baisse, en raison de l'adoption des nouveaux rythmes scolaires (4 jours de classe/semaine) qui réduisent le temps des ateliers péri-scolaires. Il faut autoriser une aide de 4 500 € pour l'année scolaire 2018-2019. **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

9 - DEMANDE DU LIONS CLUB

M. REVERTE informe le Conseil que le correspondant local du Lions club demande l'honneur de nommer un lieu communal du nom du créateur de cette association internationale, **M. MELVIN Jones**, à l'occasion du centenaire de sa création. Il énumère les actions caritatives réalisées dans l'Aude et à Espéraza. **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

II – INFORMATIONS

1. M. Georges REVERTE, Maire

PREFECTURE :

- Arrêté inter préfectoral SPL-2018-017 portant approbation du schéma d'aménagement de Gestion des Eaux (SAGE) de la HVA. Le SAGE est consultable sur les sites www.gesteau.eaufrance.fr et <http://www.smmar.org>

- Crédits du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance 2018 : l'État accorde à la commune une subvention de 13 479, 80 € (43,74 % du montant HT) pour la mise en œuvre du projet « sécurisation des établissements scolaires ». Réponse à notre demande de subvention déposée le 07 octobre 2016.

DEPARTEMENT :

Réunion des maires avec le département sur le thème « Aides aux communes » **vendredi 5 octobre** prochain.

COMMUNE :

vente de la maison, rue Elie Sermet : plusieurs propositions ont été faites, de 20 000 à 35 000€ ; mise en place du RIFSEEP, (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la Fonction Publique de l'État), création d'un co-pilotage et groupe de travail. Il sera mis en place le 1^{er} janvier 2019 ; lancement du marché d'assurance pour 4 ans réparti en 3 lots : LOT N° 1 - Assurance Dommages aux biens et risques annexes ; LOT N° 2 - Assurance Responsabilité Civile et risques annexes, Protection Juridique, Défense Pénale et Recours des agents et des élus ; LOT N° 3 - Assurance Véhicules à moteur et risques annexes ; Campagne de dératisation ; Réunion quartier Roussillon / Pyrénées – Réorganisation de la circulation ; Réunion habitants Les Pyrénées : fresque murale.

2. M. Francis MALFANT, 1^{er} Adjoint :

Journée des aidants ; aide en faveur de la petite-fille « Lizéa » d'un personnel communal ; reprise des visites de secteurs par les agents de la CPAM.

3. M. Pierre CROS, 3^{ème} Adjoint :

Eclairage : remplacement des lampadaires « boules » par des lampadaires « Led » ; O.M / Déchets verts : ramassage des déchets verts chaque lundi ; sécurisation de l'aire des fêtes avenue François Mitterrand et résultat des comptages d'utilisation de l'eau par les wc, les camping-cars, les festivités.

Fin du conseil à 22 h 15.

le Maire

Georges REVERTE

